



RESORT MEDICAL
www.resort-medical.net



MAISON de RETRAITE FRANCAISE LA MARSA – GAMMARTH – TUNISIE

Resort-medical@live.fr Tel 00216 26 25 06 68

Maison de Retraite pour personnes dépendantes

en toute liberté



**RESORT MEDICAL POUR UNE
RETRAITE OUVERTE SUR LE MONDE**

**Resort médical* propose une prise en charge longue durée
de qualité pour les personnes dépendantes.**

Retraite médicalisée

Alzheimer

Maladies dégénératives

AVC

Petite ou grande dépendance



RESORT MÉDICAL POUR UNE RETRAITE OUVERTE SUR LE MONDE

↳ Resort Médical est un nouveau concept d'hébergement de longue durée pour les seniors. Intégré dans un hôtel de vacances traditionnel, il associe un hébergement de grand confort avec une offre de soins médicaux infirmiers de qualité. Cette formule présente tous les avantages d'un établissement spécialisé, sans en connaître les inconvénients.

Une maison de retraite classique ne peut proposer qu'un espace réduit, où les retraités vivent entre eux ; un univers restreint pour une qualité de vie diminuée. Avec "Resort Médical" au contraire, ils profitent d'une structure ouverte, offrant des possibilités multiples et où séjournent des vacanciers de tous âges et de tous horizons. C'est la formule idéale pour bénéficier d'une retraite médicalisée dans un environnement stimulant.



www.resort-medical.net

Vous ne souhaitez pas aller dans une maison de retraite traditionnelle !



Vous ne souhaitez pas aller dans une maison de retraite traditionnelle, vous voulez continuer à « voir du monde », alors que vous avez besoin d'être aidé(e) dans vos gestes de la vie courante, vous souhaitez avoir une surveillance médicale et paramédicale constante **jour et nuit, et un personnel paramédical en nombre suffisant et à votre disposition, **tout en gardant un contact avec le monde.****

Resort Médical*, société française en TUNISIE, vous propose de passer votre retraite avec l'entourage médical qui vous est nécessaire et ceci quelque soit votre niveau de dépendance,

Notre Maison de Retraite de La Marsa-Gammarth fait partie d'un ensemble hôtelier au sein d'un parc de 3,5 hectares en bord de mer, avec belle piscine extérieure, centre de bien être avec piscine chauffée....



MAISON DE RETRAITE DE LA MARSA-GAMMARTH :

90 places sont réservées à RESORT MEDICAL® dans un groupe de trois bâtiments en forme de U qui se tournent vers une cours commune très arborée. Belle chambre, grand lit, fauteuil, télévision, aires de détente avec parasols et transats, voilà ce qui est proposé pour le confort au quotidien. Pour les plus valides la piscine extérieure et la piscine couverte sont à proximité, ainsi qu'un accès direct à la plage (promenades sous surveillance de notre personnel)

Le service repas est entre 12H30 et 14H et le soir entre 19H et 21H.

Le service en chambre est possible. Il est toujours agréable de se faire servir, une boisson, un thé, à n'importe quelle heure de la journée.

Ni la différence d'âge ni la dépendance ne doivent jamais donner l'impression de la différence.

Une chambre avec lit électrique multi positions et oxygène est disponible en cas de besoin.



PRESTATIONS DE RESORT MEDICAL* POUR LES LONGS SEJOURS :

Une aide soignante ou auxiliaire de vie pour 3, résidents !

Le tarif proposé de 1350 euros mensuels pour votre séjour médicalisé comprend :

1. -l'hébergement en prestations hôtelières équivalentes à 3 étoiles.
 - dans une grande chambre avec terrasse en rez-de-jardin.
2. - chambre avec douche aménagée pour personne dont la mobilité est réduite
 - la nourriture en pension complète,
 - suivi du régime éventuel
 - distribution des médicaments et surveillance du traitement
 - l'entretien du linge de maison : draps, oreillers, serviettes,
 - l'entretien du linge personnel : lavage en machine et repassage pour les résidents permanents (sauf pressing)
 - aide à la toilette selon la volonté de la personne
 - aide à l'habillage, au déshabillage
 - pédicure
 - manucure
 - coiffure
 - aide aux repas : être servi à table, couper la viande, préparer le poisson dans l'assiette, possibilité de service en chambre
 - aide à la marche
 - aide aux promenades
 - aide à tous les gestes de la vie courante
 - détente sur transat et sous parasol dans la résidence, ou en bord de piscine
 - sortie en ville accompagnée si possible
 - télévision dans la chambre avec chaînes françaises
 - jeux..
3. - les médicaments sont préparés par le médecin ou l'infirmière avant d'être distribués.
4. -Des aides soignantes et auxiliaires de vie sont présentent tout au long de la journée pour votre confort de vie, sur la base d'une pour 3 résidents.
5. -Des aides soignantes sont présentes la nuit.





RESORT MEDICAL

FORMALITES D'INSCRIPTION

Il faut tout d'abord **un passeport** en cours de validité.

- **Pour les séjours médicalisés :**

- o Préciser la période et la durée
- o Remplir le questionnaire médical sur le site (à remplir par la personne elle-même ou une personne proche)
- o Pour les couples qui souhaitent un séjour sénior + un séjour médicalisé : ne remplir le questionnaire médical que pour la personne qui le nécessite.

- **Pour les retraites médicalisées :**

- o Remplir le questionnaire médical
- o Remplir le questionnaire administratif
- o Les formalités de carte de séjour seront faites par RESORT MEDICAL.
- o Les formalités en rapport avec l'assurance maladie seront effectuées par RESORT MEDICAL avec l'aide de la famille.

Il est signé entre RESORT MEDICAL et le RESIDENT ou son représentant en cas de séjour long :

CONTRAT DE SEJOUR

- il fixe la durée du séjour : un an renouvelable avec possibilité de rompre le contrat à tout moment
 - il précise les prestations fournies par RESORT MEDICAL
 - il définit le prix mensuel et les options éventuelles (incontinence, linge, etc..)
 - la caution : il n'y a pas de caution à verser, si la famille (ou le résident) met en place un virement permanent (pendant la durée du séjour) à chaque fin de mois pour le mois suivant.
- Et par ailleurs le contrat de séjour précise certains points :
- Ce qui se passe en cas d'absence temporaire du résident
 - La possibilité de faire appel à un médecin de votre choix.
 - La possibilité de rester dans l'établissement si votre degré de dépendance augmente.
 - Les conditions et modalités de résiliation du contrat

Un exemplaire de contrat de séjour vous sera envoyé sur votre demande, avant votre arrivée et après étude du questionnaire médical

Vous pouvez venir faire un essai de 1 à 3 mois.



Contact



RESORT MEDICAL

Centre d'Affaires,
14 Rue Imen Abou Hanifa,
2078- LA MARSA – TUNISIE

(00216) 26 25 06 68

info@resort-medical.net
www.resort-medical.net